

## Vers une analyse dynamique et prospective de la performance environnementale ?

Par **Virginie Wauquiez, Directrice Générale de Carbon4 Finance**

Nouveautés de la refonte du label ISR, mais également des nouvelles réglementations CSRD, CSDDD et CRR/CRD, **les plans de transition climatique** sont au centre de l'actualité et de l'attention des entreprises, institutions financières, superviseurs et ONGs.

Ainsi depuis le 1<sup>er</sup> mars 2024, 15% des portefeuilles des nouveaux fonds labellisés ISR doivent être investis dans les secteurs à fort impact, avec des plans de transition cohérents avec les accords de Paris. CSRD et CSDD exigent quant à elles la publication de plans de transition, comprenant les réductions d'émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3), les leviers de décarbonation, leur calendrier de mise en œuvre, ainsi que les moyens financiers alloués – dépenses d'investissement et d'exploitation.

Les plans de transition constituent en effet le lien entre les objectifs environnementaux mondiaux et les contributions des acteurs économiques individuels – entreprises, secteur public, institutions financières.

Au-delà du simple reporting, le plan de transition est avant tout **un instrument central** de la stratégie de l'entreprise. Il exige une appréhension complète des enjeux climatiques afin de permettre aux dirigeants de mesurer leurs impacts et dépendances, actuels et à venir. Cette étape est critique pour transformer durablement leur modèle d'affaires de façon à développer des activités qui seront résilientes dans un monde bas-carbone, plus intense en événements climatiques extrêmes, et également plus limité en ressources - énergie, matières premières...

**Évaluer la pertinence et la crédibilité** de ces plans de transition est un défi majeur pour les acteurs financiers. La méthode **Carbon Impact Analytics** développée par Carbon4 Finance a d'ailleurs intégré

cette dimension prospective via son pilier Futur (Forward Looking), et ce dès sa création en 2016.

En effet, nous considérons que la simple vision statique des émissions induites et/ou évitées ne suffit pas à évaluer la performance climatique d'une entreprise. Il est nécessaire de comprendre sa dynamique générale : les efforts déjà engagés depuis 5 ans (pilier Passé), son positionnement actuel (pilier Présent), et sa trajectoire à venir (pilier Futur) via ses engagements de réduction des émissions en absolu et en intensité, et les moyens qu'elle déploie – stratégie, investissements en capital, en ressources, gouvernance.

Cette analyse doit s'accompagner d'**un regard critique** sur les informations publiées, en évaluant leur crédibilité et en s'assurant de la complétude du périmètre considéré. Car l'objectif reste d'assurer la **comparabilité des informations** prises en compte au sein d'un même secteur, ou d'un secteur à l'autre. La directive CSRD pourra certes faciliter la collecte des informations, mais ne pourra garantir cette comparabilité, une certaine latitude étant laissée à l'entreprise via l'analyse de matérialité.

Seule une approche holistique, dynamique, conjuguée à une revue critique et scientifique le permettra. Nous formulons le souhait qu'au-delà du climat, ces plans de transition puissent rendre compte de la préservation du capital naturel et du respect de la biodiversité, éléments essentiels d'un développement durable.



Virginie Wauquiez dirige Carbon4 Finance depuis 2022. Durant plus de 25 ans, elle a développé une profonde connaissance du secteur financier, via des rôles exécutifs au sein des marchés primaires, des financements structurés d'actifs, de la stratégie et des risques. Virginie Wauquiez est diplômée de Centrale Supélec.

## Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe, une stratégie pionnière

Fonds à impact classé Article 9 selon la réglementation SFDR<sup>1</sup>, Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe<sup>2</sup> est qualifié pour la deuxième phase de l'initiative Tibi<sup>3</sup>. Cette stratégie de conviction se distingue notamment par son positionnement pionnier qui vise à embarquer tous les secteurs de l'économie sur le chemin de la transition tout en maintenant une température moyenne du portefeuille alignée sur l'Accord de Paris.

### Qualifié par l'initiative Tibi 2

Dans un contexte nécessitant un investissement massif en faveur des transitions écologique, numérique et industrielle, 15 fonds, dont Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe, ont été qualifiés par la 2<sup>e</sup> phase de l'initiative Tibi, qui cible **la décarbonation de l'économie**, en lien avec le plan Industrie verte et les projets de haute technologie. Cette sélection a été réalisée par le comité d'investisseurs institutionnels partenaires du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance. L'initiative Tibi, lancée en 2019 sous l'égide du président de la République, a pour but d'accroître la capacité de financement des entreprises technologiques, en mobilisant l'épargne des investisseurs institutionnels. Le deuxième volet de la mission Tibi mobilisera, d'ici 2026, **7 milliards d'euros de fonds privés** en faveur du développement des entreprises technologiques de demain.

### Une approche innovante

La méthodologie propriétaire **Maturité Climat & Biodiversité** sur laquelle se fonde Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe permet d'évaluer la maturité des entreprises sur la prise en compte du changement climatique et des enjeux de biodiversité. Le score **Maturité Climat & Biodiversité** permet d'identifier les acteurs qui contribuent à cette transition et les acteurs les mieux positionnés, notamment via la prise en compte des risques de transition. Ce score est calculé par notre équipe de gestion grâce aux données des entreprises et de sources externes reconnues telles que celles de Carbon4 Finance, fournisseur de solutions de données sur le climat et la biodiversité pour le secteur financier. Précurseur dans le calcul de données relatives à l'impact des entreprises sur le climat et la biodiversité, Carbon4 Finance se distingue selon nous par la robustesse de ses méthodologies reconnues par le marché. Dans le cadre du label ISR de l'Etat Français, Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe vise l'atteinte d'une intensité carbone moyenne pondérée pour l'ensemble des scopes inférieure à celle de son indice de référence le MSCI EUROPE NR, selon **la méthode WACI** – Weighted Average Carbon Intensity – déployée par Carbon4 Finance.

### Un devoir de transparence

L'engagement et la transparence sont des éléments clés d'Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe. Dans les prochaines semaines, **le 3<sup>e</sup> rapport d'impact** audité par Better Way, cabinet de conseil indépendant, sera publié, **accessible librement sur [lfde.com](https://www.lfde.com)**.



**Robert Vela,**  
Directeur commercial France de La Financière de l'Échiquier

« La qualification d'Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe par le 2<sup>e</sup> volet de la mission Tibi est un gage supplémentaire de la confiance que nous accordent les investisseurs institutionnels. »

### TOCQUEVILLE BIODIVERSITY ISR

Tocqueville Biodiversity ISR, qualifié par la deuxième phase de l'initiative Tibi dès octobre 2023, poursuit un objectif d'investissement durable en sélectionnant des entreprises vertueuses, au regard des critères ISR, et dans des secteurs en lien avec la biodiversité.

1. Sustainable Finance Disclosure Regulation

2. Le fonds est principalement exposé au risque de perte en capital, au risque action, au risque de change, et au risque lié à la gestion discrétionnaire. Pour plus d'informations sur ses caractéristiques, risques et frais, nous vous invitons à lire les documents réglementaires disponibles sur [www.lfde.com](https://www.lfde.com).

3. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

## Pour plus d'informations

---

- ◆ Les principaux risques du fonds sont le risque de perte en capital, le risque actions et le risque de change, ainsi que le risque de gestion discrétionnaire. Pour plus d'informations sur les caractéristiques, les risques et les frais de ces fonds, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible sur notre site internet [www.lfde.com](http://www.lfde.com).
- ◆ L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le compartiment ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que le compartiment cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la stratégie de gestion du compartiment. La décision d'investir dans les fonds promus ne doit pas uniquement s'appuyer sur leur approche extra-financière et doit tenir compte de toutes les autres caractéristiques des fonds, tels que décrites dans leur prospectus. Pour plus d'informations sur notre démarche d'investissement responsable et à impact, nous vous invitons à consulter le code de transparence, la politique SFDR et notre Doctrine d'impact disponibles sur notre site internet dans la rubrique Investissement responsable du site internet de la société : <https://www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin/>
- ◆ Le processus d'investissement, susceptible d'évoluer dans le temps, n'est pas une contrainte fixée dans le prospectus.
- ◆ Cette communication commerciale, destinée à des investisseurs professionnels ou à des intermédiaires financiers, ne présente pas de caractère contractuel. Elle ne peut être remise à des investisseurs non professionnels qu'avec l'accord préalable de La Financière de l'Echiquier. Ces informations et ce document ne sont pas constitutifs d'un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers.
- ◆ La Financière de l'Echiquier, société anonyme au capital social de 10 047 500 euros, ayant son siège social 53, avenue d'Iéna, 75116 PARIS. La Financière de l'Echiquier, enregistrée sous le n° 352 045 454 au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, est agréée en tant que société de gestion de portefeuille par l'A.M.F. (Autorité des Marchés Financiers) sous le numéro GP 91-004.



53, avenue d'Iéna  
75116 Paris



[www.lfde.com](http://www.lfde.com)



Équipe Institutionnels  
& Grands tComptes  
+33(0)1 47 23 73 19



Anne-Frédérique Cabasset  
[acabasset@lfde.com](mailto:acabasset@lfde.com)